



MODALITÉS DE CERTIFICATION COACH ORTHO'GAFFES

Ce document précise les modalités pour obtenir la certification COACH ORTHO'GAFFES.

Pour devenir Coach Ortho'gaffes , il est nécessaire de respecter les étapes suivantes :

1. Suivre les formations Ortho'gaffes niveaux 1 et 2, en présentiel, en visio ou en e-learning
2. S'inscrire au module de certification
3. Constituer le dossier de certification qui permet d'évaluer si le candidat répond aux attentes de la certification*
4. Participer à la séance de supervision du dossier en visio
5. Signer le contrat de licence avec Pédago'Vie SASU

***Attendus pour la certification Coach Ortho'gaffes :**

1/ Maîtrise des techniques et stratégies Ortho'gaffes

Pour valider le parcours de certification COACH ORTHO'GAFFES, le candidat doit faire preuve d'un minimum de maîtrise des activités, techniques et stratégies présentées dans les deux niveaux de la formation Ortho'gaffes.

2/ Intégration des principes essentiels de la pédagogie de la parole

La méthode Ortho'gaffes repose sur la pédagogie de la parole. Il est donc important que le candidat connaisse les principes de cette approche et en ait une bonne compréhension (dans la limite des apports de la formation Ortho'gaffes).

3/ Aisance pour parler de la méthode Ortho'gaffes

Être COACH ORTHO'GAFFES, c'est aussi savoir parler de la méthode, donner des arguments et explications. Le candidat doit connaître les grands axes de la méthode, ses spécificités et objectifs.

L'inscription au module de certification Coach Ortho'gaffes

Le candidat s'inscrit au module de certification en ligne. Les frais d'inscription sont de 207€. Ils incluent : la supervision du dossier (lecture, analyse et séance en visio individuelle), l'attestation de certification, l'accord de licence.

Le dossier de certification Coach Ortho'gaffes

Le dossier COACH ORTHO'GAFFES est constitué des éléments suivants :

- Lettre de candidature
- Compte-rendu de séances
- Supports utilisés et/ou productions des apprenants
- 1 vidéo d'activité de grammaire en vécu
- 1 questionnaire sur les niveaux 1 et 2 de la formation ORTHO'GAFFES



MODALITÉS DE CERTIFICATION COACH ORTHO'GAFFES

1/ Lettre de candidature

Il est demandé de rédiger un texte, sous forme de « lettre de candidature », dans lequel le candidat explique pourquoi il a choisi la méthode ORTHO'GAFFES, ce que cet outil représente pour lui et les raisons qui le poussent à vouloir devenir Coach ORTHO'GAFFES (ses motivations et ses projets).

2/ Comptes-rendus de séances

Le dossier est également constitué d'un compte-rendu (CR) de plusieurs séances menées en séance individuelle, en classe ou à la maison.

➤ Nombre de séances

Le candidat réalise le compte-rendu de trois (3) heures de pratique des techniques et stratégies Ortho'gaffes, menées en séance individuelle, en classe ou à la maison.

Dans le cas de séances individuelles, il est préférable de faire le compte-rendu de séances menées avec la même personne.

➤ Support de rédaction du CR :

Le CR doit être mis dans un Google Docs (dossier partagé et hébergé par Guillaume Bousquet sur Google Drive). Le candidat peut rédiger le contenu sur son ordinateur et le copier/coller ensuite dans le Google Docs.

➤ Contenu du CR :

Cette partie doit contenir les éléments suivants :

- **Une introduction succincte** présentant le profil de la personne accompagnée, ou de la classe, l'objectif fixé en matière d'apprentissage et de progrès.
- **La description détaillée du déroulement de chaque séance** avec des précisions sur :
 - la durée
 - les observations faites au cours de la séance (blocages, difficultés, réactions, ...)
 - les choix réalisés dans la séance (notamment en cas de difficultés rencontrées)
 - les objectifs envisagés d'une séance à l'autre (points d'attention, exercices, variantes, etc.)
- **Les éventuels retours et commentaires de la personne accompagnée** (ou de la classe) au fil des séances
- **Les objectifs et exercices envisagés dans la suite de l'accompagnement** (ce qui est envisagé après les CR).
- **Une conclusion avec un commentaire général** portant sur :
 - les éventuelles difficultés rencontrées à la mise en pratique des techniques et stratégies Ortho'gaffes,
 - les éventuelles pistes d'améliorations que le candidat estime nécessaires
 - ce que l'outil a apporté à la personne accompagnée (ou à la classe)
 - ce que l'outil a apporté au candidat dans le cadre de sa pratique professionnelle

Afin de s'assurer que la forme et le fond du CR correspondent aux attentes du formateur, le candidat est invité à soumettre au formateur la première séance de son dossier. Il peut également soumettre la liste des supports ou productions qu'il prévoit de mettre dans le dossier. Le formateur fera un retour au candidat avec des conseils et remarques sur la forme et le fond.

3/ Supports utilisés et productions des apprenants

Les supports utilisés et productions des apprenants doivent faire partie du dossier. L'objectif est de présenter un minimum de 6 documents au choix :



MODALITÉS DE CERTIFICATION COACH ORTHO'GAFFES

- supports proposés aux apprenants
- productions des apprenants

Les documents fournis doivent permettre au formateur de se rendre compte des supports proposés aux apprenants et du travail réalisé en séance ou en classe par les apprenants. Ces supports peuvent être des photos, des fichiers pdf, etc.

➤ *Exemple de documents : texte d'une dictée proposée avec les précisions sur la démarche, support d'activité écrite, photo du travail écrit d'un apprenant, support de travail de grammaire, photo d'un travail écrit corrigé, photo d'une correction, photo d'un enfant en train d'utiliser la technique du chemin.*

Chaque document sera accompagné d'une explication. Les explications seront placées, au choix :

- Dans les comptes-rendus, au fur et à mesure des séances, en lien avec la description de la séance
- en annexe des comptes-rendus, à la fin du dossier

4/ Vidéo d'activité de grammaire en vécu

Une vidéo d'activité de grammaire en vécu doit faire partie du dossier. Il s'agit de filmer l'activité menée en séance ou en classe, sur une notion au choix du candidat (parmi les activités présentées dans la formation niveau 2)

Lors des prises de vue, le candidat veillera à ce que la personne filmée (ou le groupe) ne se préoccupe pas de la caméra.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un appareil de grande qualité (smartphone/iPhone, caméscope, appareil photos numérique font l'affaire). La vidéo ne doit pas faire l'objet d'un montage.

Avertissement : L'autorisation doit être demandée au préalable à la personne filmée (si elle est mineure, les parents doivent donner leur aval), en précisant que ces vidéos ne sont destinées qu'au formateur en charge de la validation de la certification. Elles ne seront ni diffusées publiquement ni utilisées à d'autres fins. Si l'obtention de l'accord de tous les apprenants est compliquée, il est possible de filmer de dos la classe.

5/ Questionnaire sur les niveaux 1 et 2 de la formation ORTHO'GAFFES

Le candidat doit compléter le questionnaire de certification (envoyé par le formateur après l'inscription à la certification) et le joindre au dossier. Ce questionnaire porte sur les niveaux 1 et 2 de la formation.

Envoi du dossier

Le candidat dépose toutes les pièces de son dossier dans le dossier partagé et hébergé par Guillaume Bousquet sur Google Drive (comptes-rendus, supports et/ou productions, vidéo et questionnaire) et informe le formateur par mail que le dossier est complet. Après lecture et analyse du dossier, le formateur fixe une date avec le candidat pour la séance de supervision des comptes-rendus en visio.

Le formateur se réserve le droit de demander au candidat de compléter le dossier s'il estime que ce dernier ne permet pas d'évaluer la bonne pratique de la méthode, soit en détaillant les CR existants, soit en fournissant d'autres CR.

Séance de supervision individuelle en visio

Le formateur propose au candidat une séance de supervision individuelle en visio au cours de laquelle les points suivants sont abordés :

- échanges sur la base des comptes-rendus
- questionnaire de certification

Durée : entre 1h et 1h30



MODALITÉS DE CERTIFICATION COACH ORTHO'GAFFES

A l'issue de cette séance, le formateur indique au candidat si le dossier répond aux attentes du parcours de certification :

- Le cas échéant, le formateur adresse un mail au candidat qui l'informe officiellement de la validation de la certification et de l'envoi par courrier postal de l'attestation de certification. Le mail précise également les dernières étapes : signature du contrat de licence en ligne, modalités d'insertion à l'annuaire, envoi d'une photo avec l'attestation en main, etc. Dès lors, que la signature en ligne a été réalisée, le candidat est licencié et peut jouir des termes du contrat de licence.
- Si le formateur estime que le dossier ne répond pas aux attentes et que de nombreux points doivent être améliorés, il indiquera au candidat ses attentes (nouveaux documents, nouveaux CR, nouvelle vidéo, etc), fixera une échéance (maximum 3 mois) et proposera une nouvelle séance de supervision (en sus des frais d'inscription – tarif : 100€).

Le contrat de licence Coach Ortho'gaffes

1/ Le contrat de licence

Si toutes les conditions sont remplies, un accord de licence est signé entre le candidat et Pédago'Vie SASU. Cette licence est valable 4 ans et donne droit à l'utilisation du nom Coach ORTHO'GAFFES pour une communication professionnelle et pour l'animation d'ateliers à destination de particuliers.

Cette licence ne donne pas le droit au praticien de donner des formations ORTHO'GAFFES (pour des éducateurs, enseignants, parents, etc.) ou de délivrer une quelconque certification.

2/ Communication et inscription à l'annuaire des professionnels

Après le module de certification, le licencié fournit au formateur :

- Une photo prise avec son attestation de certification (format jpeg ou png). Le licencié accepte que le formateur publie la photo sur les réseaux sociaux afin de faire connaître la nouvelle de la certification officielle (le licencié est également invité à publier lui-même cette photo et nouvelle sur ses réseaux).
- Les coordonnées que le licencié veut voir apparaître dans l'annuaire des professionnels certifiés ORTHO'GAFFES (adresse, téléphone, mail, site et autres liens), à compléter directement sur un Google docs (lien envoyé par mail).

3/ Renouvellement du contrat de licence

A la fin de la période de validité de 4 ans, la certification peut être renouvelée pour une durée de 4 ans si les conditions pour le renouvellement de la certification sont respectées. Il s'agit de justifier que des ateliers ou des séances utilisant les outils et techniques de la méthode ORTHO'GAFFES ont été donnés durant la période de validité de la licence, et notamment la dernière année. Le Coach Ortho'gaffes envoie un mini-dossier contenant :

- Un courrier expliquant la mise en pratique de la méthode dans les séances individuelles ou en classe
- des photos de travaux réalisés en classe ou en séance

Un courrier de demande de re-certification avec les justificatifs correspondants doit être envoyé à Guillaume Bousquet (par mail ou voie postale) au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de fin de licence.